

## **DELEGATION SPECIALE DE SIGNATURE**

Vu le Décret 2014-1571 du 22 décembre 2014 relatif à Business France et notamment son article 13,

Vu le Décret 2016-1478 du 02 novembre 2016 relatif au développement de la facturation électronique,

Je soussigné Laurent SAINT-MARTIN, directeur général de Business France, donne délégation spéciale de signature à

- Laurent D'ARGAIGNON, directeur financier
- Anne DRONNE, Directrice de département gestion des achats et des ventes
- Cécile KEVORK, chef de service gestion des ventes

Afin de signer électroniquement à l'aide d'une clé RGS et donner valeur probante aux fichiers dématérialisés transmis quotidiennement au prestataire sélectionné par l'Agence pour mise à disposition sur les plateformes de dématérialisation de nos clients.

Chaque délégataire disposera d'une clé personnelle nominative.

Cette délégation prend effet au 06 janvier 2023

Laurent SAINT-MARTIN

Directeur Général

Signature précédée de « Bon pour acceptation »

Cécile KEVORK

Anne DRONNE

Laurent DARGAIGNON